



La lettre n° 63 de RESF03

Septembre 2022

Réseau Education Sans Frontière de l'Allier
42, rue du Progrès 03000 MOULINS
04 70 42 88 70
resf03@gmail.com

Sommaire

Page 1

- *Edito*
- *Les P'tits papiers*

Page 2

- *Demande de rencontre avec la directrice de la DDETSPP*
- *Les guerres se fabriquent aussi près de chez nous !*
- *Journée internationale de la Paix*

Page 3

- *MFR ou Ecole publique*

Pages 4

- *Droit à la santé et à la protection maladie pour toutes personnes fuyant les persécutions, sans discrimination*
- *25 septembre Journée mondiale des migrants*
Cercle de silence Moulines

EDITO

Bonne rentrée à toutes et tous

Sans oublier les exilés enfants et jeunes, le plus souvent sans rien, sans-droits.

- Car les allocations de rentrée ne sont pas pour elles et eux
- Car la précarité et la peur de la mise dehors sans abri est un vécu affreux
- Car ce sont des enfants, des jeunes qui subissent tout cela avec effroi.

Heureusement, Gentiment, Humainement

- Des personnes accueillent, aident, agissent
- Sans bruit, sans fureur, sans sacrifice

Mais où sont les réels engagements de l'Etat

- Pour mettre en œuvre **TOUS** les droits des enfants, ils ne sont pas des tas « Le toit, la nourriture, les soins, l'école, la formation, la vie en famille ».
- Leur avenir ce n'est pas des broutilles !

Il faut que tous les services sociaux soient bien là.

Pour tous les enfants et jeunes sans exception, au mot **égalité** il ne faut pas ajouter une question de chances

C'est un honneur pour la France

Je souhaite que vous partagiez, car c'est bien plus qu'une opinion

Mireille PASQUEL

Le célèbre titre écrit par Gainsbourg, chanté par Régine ; détourné pour la cause

Air : « Les p'tits papiers »

*Laissez passer les sans papiers
Les oubliés, les délaissés
Les exploités, les refoulés
Du monde entier.*

*Laissez passer les clandestins,
Toujours cachés, c'est leur destin
Ici, ailleurs, et comme partout
On les rend fous.*

*Laissez passer les sans papiers
Les déplacées de toutes les guerres
Toujours violées ou prostituées,
Mais révoltées.*

*Laissez passer les clandestines
Mariage forcé, toujours victimes
Les excisées, les violentées
Mais révoltées.*

*Donnons-leur au moins des papiers
Pour l'honneur et la liberté
Egalité, fraternité
Enfin trouvées.*

*Mettons fin à cet esclavage
Douleur sans fin, C'est d'un autre âge
La peur de l'autre est révolue
On n'en veut plus !*

*Laissez passer Les sans papiers
Les oubliéEs Les mépriséEs
Les exploitéEs Les refouléEs
Du monde entier*

*Accueillez tous Les Sans Papiers.
De la plac', Il y en a assez.
Fraternisons, Réagissons
REAGISSEZ !*

Demande de rencontre avec la Directrice de la « Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations »

Réseau Education sans Frontières de l'Allier

42 rue du Progrès

03000 Moulins

A Madame Véronique CARRE directrice DDETSPP 03

Objet : Demande de rencontre

Madame la directrice,

La question de la mise à l'abri de personnes en grande fragilité (familles, de jeunes, d'enfants, voire de bébés, en situation d'exil) nous préoccupe fortement. Il y a eu plusieurs exemples cet été, de familles guinéenne, afghane, bengladaise, congolaise. Il en est annoncé d'autres en ce mois de septembre.

Les possibilités d'accueil par le 115 semblent avoir été et être dépassées et ce sont des associations caritatives et ou des citoyen(ne)s humanistes qui ont pu trouver des solutions provisoires

Nous vous demandons une rencontre pour échanger des informations à ce sujet, car il n'est pas concevable que notamment des enfants en bas âge soient sans solution de mise à l'abri

Dans l'attente d'une date du rendez-vous, soyez assurée, Madame la directrice, de nos sentiments respectueux et humanistes.

Pour RESF 03

Mireille Pasquel

LES GUERRES SE FABRIQUENT AUSSI PRES DE CHEZ NOUS !

En France, troisième pays exportateur mondial de matériel militaire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est un pôle important de l'industrie de l'armement.

Cette industrie fournit des armes à des pays réprimant leur population ou celles alentour.

L'observatoire des armements (centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits) nous informera sur la publication de leur nouveau rapport sur l'impact des entreprises d'armement de la Région AURA sur les conflits d'aujourd'hui. Au-delà de l'impact humanitaire de cette industrie, nous débattons sur l'utilité géopolitique de ces conflits pour l'économie capitaliste et ces incidences sociales.

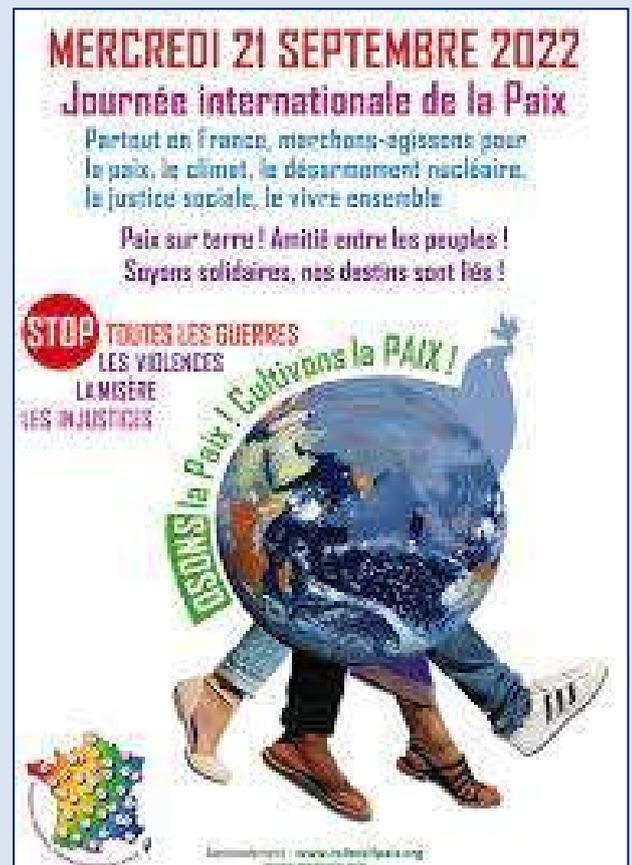
Nous vous attendons

Le samedi 24 septembre 2022 à 17h00

La discussion se poursuivra, pour ceux et celles qui le veulent, autour d'un repas.

La réunion se tiendra au Bancal, dépôt de producteurs-bar associatif.

38, avenue Aristide Briand 63700 St Eloy les Mines





MFR ou Ecole publique

Formation indispensable

Si rien en enseignement public, possibilité en maison familiale et rurale.

Un jeune qui a plus de 18 ans, et qui est resté sans être scolarisé plusieurs mois se retrouve avec une OQTF (obligation à quitter le territoire) Cette OQTF lui reproche entre-autre chose de ne pas avoir de qualification professionnelle.

Nous soutenons deux jeunes âgés de 22 et 20 ans qui après l'UP2A (unité pédagogique pour élèves allophones) et pour des raisons différentes n'ont pas pendant un ou deux ans été scolarisés. Le premier qui a cru qu'il pourrait obtenir une carte de séjour avec simplement une promesse d'être apprenti. Le deuxième qui à cause du Covid a manqué une inscription dans un lycée !!!

Après des tentatives au CIO et auprès de différents établissements public, accompagnés à chaque fois d'échecs la raison principale étant ces interruptions de scolarité. Devant de tels refus, force est de constater que seuls des établissements privés comme la MFR de Saint Léopardin d'Augy veulent bien accueillir ces jeunes. Cela fait tout de même plusieurs années que cet établissement accueille des jeunes MNA, allophones et autres. Ils sont accompagnés pour poursuivre leurs formations, ils sont hébergés nourris et ils peuvent développer leur compétences en français en côtoyant d'autres jeunes.

L'Education Nationale trouve très pratique d'orienter certains élèves vers les MFR !

La Maison Familiale et Rurale (MFR) qui est en contrat avec le ministère de L'agriculture propose une scolarité sur deux ans, et pour finalité un CAP. Cette formation qui est partagée par 13 semaines d'école et le reste de stages sur l'année scolaire est bien entendue payante.

Différents CAP sont proposés dans des sites différents.

Nous avons proposés à nos deux jeunes la MFR de ST Léopardin d'Augy, car elle est assez proche de Moulins. Ils sont donc restés en contact avec les personnes et copains qu'ils connaissent depuis quelques années .Ils sont en internat pendant les 13 semaines d'école, logés, nourris, et les différents stages ont eu lieu principalement sur Moulins .

Le montant par année réclamé par la MFR est supérieur à 2000 €, tout de même, l'année qui vient de s'écouler, grâce aux bourses n'a couté à la fin à RESF que 150 € environ, MFR assurances + fournitures.

Au cours de cette année pour le jeune de 22 ans, un stage à été trouvé sur la fin de son année qui lui a permis de rester pendant les vacances scolaires, de faire toutes ses premières semaines de stage pour cette année dans le même endroit, avec une promesse ferme d'apprentissage à la fin de sa scolarité. Bien sur cette promesse ne pourra être effective, que s'il obtient le droit au travail et sa carte de séjour demandée pour la deuxième fois.

Sans présager de l'avenir, nous avons un jeune qui depuis un an semble avoir un but, qui pourrait se concrétiser si la Préfecture lui accorde sa carte de séjour.

Guy FAVROT



*aujourd'hui... c'est déjà hier... il faut
aujourd'hui penser à demain...
c'est l'avenir de ceux qui sont jeunes*
Emmanuel

Droit à la santé et à la protection maladie pour toutes les personnes fuyant les persécutions, sans discrimination

Face à la guerre qui sévit en Ukraine, nos associations se félicitent des nombreuses initiatives solidaires et des mesures prises pour faciliter l'accès aux droits et aux soins des personnes fuyant l'Ukraine.

Il est nécessaire que des personnes contraintes de prendre la route de l'exil bénéficient d'un accès à la santé et aux soins adapté à leurs besoins dès leur arrivée en France. Il est heureux que les pouvoirs publics aient décidé de ne pas opposer le délai de carence de trois mois pour accéder à l'assurance maladie aux personnes bénéficiaires de la protection temporaire et aux personnes de nationalité françaises venant d'Ukraine. Mais cette mesure illustre a contrario l'injustice et la discrimination du choix exactement inverse qu'a fait le gouvernement en 2020 : imposer un délai de carence de 3 mois aux demandeurs-ses d'asile ou encore retarder l'accès à l'Aide médicale de l'Etat

Nos associations avaient vigoureusement dénoncé à l'époque ces décisions. Elles faisaient valoir que retarder ou empêcher l'accès aux soins est un non-sens éthique, sanitaire et économique. L'accès à la santé et aux soins doit être universel et inconditionnel. En créant des obstacles à l'accès aux soins et à la santé d'un public déjà fragilisé, ces mesures pénalisent la santé individuelle, à terme la santé publique ainsi que les services hospitaliers et s'avèrent en définitive plus coûteuse pour les finances publiques.

Les associations membres de l'ODSE demandent que les mesures facilitant à juste titre l'accès aux soins des Ukrainiens et Ukrainiennes s'appliquent à toutes les personnes exilées. Elles demandent la suppression de toute disposition visant à retarder l'ouverture des droits à la santé, en particulier pour toutes les personnes fuyant les persécutions, quelle qu'elles soient et sans discrimination.



L'Odse est constitué des organisations suivantes: ACT UP Paris, AFVS (Association des familles victimes du saturnisme), AIDES, ARCAT, LA CASE DE SANTE (Centre de santé communautaire -Toulouse), CATRED (Collectif des accidentés du travail, handicapés et retraités pour l'égalité des droits), CENTRE PRIMO LEVI, CIMADE, COMEDE (Comité pour la santé des exilé.e.s), CoMeGAS, CRETEIL-SOLIDARITE, DOM'ASILE (Domiciliation et accompagnement des personnes exilées), DROITS D'URGENCE, FTCT (Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives), GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés), la LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, MEDECINS DU MONDE, MEDECINS SANS FRONTIERES, MIGRATIONS SANTE ALSACE, le MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), RESEAU LOUIS GUILLOUX, SIDA INFO SERVICE, réseau SOLIPAM, SOLIDARITE SIDA, SOS HEPATITES.



Comme dans toute la France pour la journée mondiale des migrants

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 11H

PLACE D'ALLIER MOULINS

EN SOLIDARITE AVEC TOUS LES REFUGIES, DEPLACES, EXILES